

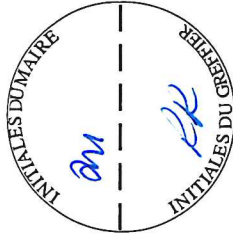
Ville de Carignan

SÉANCE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE CARIGNAN, TENUE À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE, LE **3 AVRIL 2019, À 20 H.**

Sont présents : M. Patrick Marquès, maire
Mme Anne Poussard, conseillère
Mme Édith Labrosse, conseillère
Mme Stéphanie Lefebvre, conseillère
Mme Diane Morneau, conseillère
M. Frédéric Martineau, conseiller
M. Daniel St-Jean, conseiller
M. Vincent Tanguay, directeur général
M. Rémi Raymond, directeur général
adjoint et greffier

ORDRE DU JOUR

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 4 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 4.1 Séance ordinaire du 6 mars 2019
- 5 DIRECTION GÉNÉRALE
 - 5.1 Démission du directeur général adjoint et greffier
 - 5.2 Accès à la station Rive-Sud du Réseau express métropolitain
 - 5.3 Embauche - Agent de communication
 - 5.4 Adoption - Politique portant sur l'alcool et les drogues
 - 5.5 Autorisation de signature - Acte de session
- 6 FINANCES
 - 6.1 Déboursés du mois de mars 2019
 - 6.2 Dépôt - Liste des engagements - Mars 2019
 - 6.3 Proposition budget participatif - 2e édition
- 7 TRAVAUX PUBLICS
 - 7.1 Entente - Appel d'offres pour octroi d'un contrat de fourniture de luminaires de rue au DEL avec services connexes
 - 7.2 Approbation - Grille d'évaluation et de pondération - Services professionnels en ingénierie - Projets du parc du Centre multifonctionnel et du boul. de la Mairie
 - 7.3 Octroi de contrat - Nettoyage et inspection de conduites et de stations de pompage 2019-2020 et 2021
 - 7.4 Embauche - Journalier saisonnier - Travaux publics
 - 7.5 Autorisation de paiement - Travaux supplémentaires - Bris de glace de la rivière L'Acadie

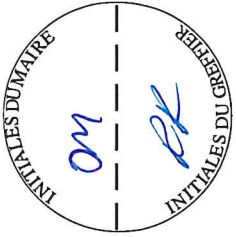


Mairie de Carignan

- 7.6 Autorisation de signature - Projet d'entente M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu - Cours d'eau du chemin Brunelle
- 8 URBANISME ET ENVIRONNEMENT
- 8.1 Demande de dérogation mineure 2019-003 - Lot 2 601 378 - 1205, rue Jean-Vincent
- 8.2 Demande de dérogation mineure 2019-004 - Lot 5 990 104 - 2369, chemin de Chambly
- 8.3 Demande de dérogation mineure 2019-007 - Lots 3 151 931, 3 151 932 et 2 597 710 - rue Thérèse
- 8.4 Demande de dérogation mineure 2019-008 - Lot 2 597 677 - 2391, rue Henriette
- 8.5 Demande de PIJA 2019-009 - Lot 6 127 499 - 3112, chemin Sainte-Thérèse
- 8.6 Autorisation - Marché public
- 9 SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 10 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
- 10.1 Appui - Semaine nationale du don d'organes et de tissus 2019
- 10.2 Octroi de contrat - Mise à jour - Politique familiale municipale et l'élaboration de la démarche Municipalité amie des aînés
- 10.3 Demande d'aide financière - Ensemble Vocal Via Voce de Chambly
- 10.4 Demande d'autorisation - Bar laitier mobile dans les rues de Carignan
- 10.5 Engagement - Route du Richelieu
- 11 RÉGLEMENTATION
- 11.1 Dépôt - Certificat de tenue de registre - Règlement d'emprunt no 514-E
- 11.2 Avis de motion - Règlement no 516-A régissant les conditions permettant le jeu libre dans la rue
- 11.3 Avis de motion - Règlement numéro 517-A remplaçant le règlement no 317 concernant les ventes-débaras
- 12 INFORMATIONS
- 13 DIVERS
- 13.1 Octroi de contrat - Fourniture et installation de bandes de patinoire - Parc Genest
- 14 LEVÉE DE LA SÉANCE

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE

Monsieur Patrick Marquès, maire, déclare la séance ouverte, il est 20 h.



Ville de Carignan

19-04-110

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour.

3 PÉRIODE DE QUESTIONS

4 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

19-04-111

4.1 Séance ordinaire du 6 mars 2019

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER, pour valoir à toutes fins que de droit, le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 mars 2019.

5 DIRECTION GÉNÉRALE

19-04-112

5.1 Démission du directeur général adjoint et greffier

CONSIDÉRANT la démission de monsieur Rémi Raymond, directeur général adjoint et greffier;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'ACCEPTER la démission de monsieur Rémi Raymond;

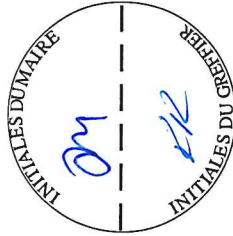
QUE le conseil municipal de Carignan tient à remercier monsieur Rémi Raymond pour plus de douze (12) années de loyaux services et lui souhaite tout le succès dans ses projets futurs.

19-04-113

5.2 Accès à la station Rive-Sud du Réseau express métropolitain

CONSIDÉRANT qu'une séance d'information sur le Réseau express métropolitain (REM) a eu lieu le jeudi 14 mars 2019 à La Prairie, en présence de représentants des municipalités de la Couronne-Sud, de la CDPQ Infra, de l'Autorité régionale de transport métropolitain et d'EXO;

CONSIDÉRANT que les participants ont appris, d'après les plans présentés par CDPQ Infra lors de la séance d'information, que les autobus de plusieurs municipalités de la Couronne Sud de Montréal ne bénéficieront pas d'un accès direct à la station Rive-Sud du REM et devront, pour ce faire, traverser tout le



Ville de Carignan

quartier commercial au préalable;

CONSIDÉRANT que cette situation pénalise la Ville de Carignan ainsi que les municipalités et villes des municipalités régionales de comté (MRC) de Roussillon et de Beauharnois-Salaberry, et pour l'Est de la Couronne-Sud, les MRC de Marguerite-D'Youville et de La Vallée-du-Richelieu, ces dernières étant directement touchées;

CONSIDÉRANT que la circulation dans le secteur DIX30 est déjà fortement congestionnée;

CONSIDÉRANT que l'ensemble des municipalités concernées s'opposent vivement au plan d'accès à la station Rive-Sud, tel que présenté par CDPQ Infra, puisqu'il se traduira incontestablement par des délais additionnels, un accroissement de la congestion routière et une insatisfaction des usagers;

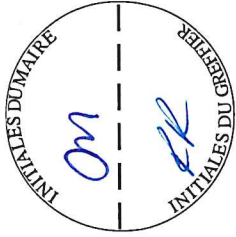
CONSIDÉRANT que ces inconvénients importants pourraient même inciter les usagers à abandonner le transport collectif au profit de leur véhicule;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

DE demander à CDPQ Infra de modifier ses plans pour créer un accès direct à la station Rive-Sud du Réseau express métropolitain, pour les autobus provenant des municipalités et villes des municipalités régionales de comté (MRC) de Roussillon et de Beauharnois-Salaberry, dans l'Ouest de la Couronne-Sud, ainsi que celles des MRC de Marguerite-D'Youville et de La Vallée-du Richelieu, dans l'Est de la Couronne-Sud, afin de présenter une solution adéquate et viable;

DE transmettre la présente résolution au président de CDPQ Infra, M. Michael Sabia, au premier ministre du Québec, M. François Legault, au ministre des Transports, M. François Bonnardel, à la ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, Mme Chantal Rouleau, au ministre responsable de la région de la Montérégie, M. Christian Dubé, au député de Vachon, M. Ian Lafrenière, aux députés de la Couronne-Sud, à la mairesse de la Ville de Brossard, Mme Doreen Assaad, à la mairesse de la Ville de Longueuil, Mme Sylvie Parent, à la présidente de la Communauté métropolitaine de Montréal, Mme Valérie Plante, au directeur général de l'ARTM, M. Paul Côté, au directeur général d'EXO, M. Sylvain Yelle, et à l'ensemble des municipalités et MRC de la Couronne-Sud de Montréal.



19-04-114

19-04-114

5.3

Embauche - Agent de communication

CONSIDÉRANT les recommandations de la directrice du service des communications, relations publiques et citoyennes;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'EMBAUCHER monsieur Benjamin Gosselin à titre d'agent de communication;

Le tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-130-30-151 sous réserve d'un transfert provenant du poste 02-130-50-151.

19-04-115

5.4

Adoption - Politique portant sur l'alcool et les drogues

CONSIDÉRANT la légalisation de la marijuana et en l'absence d'une politique de gestion des ressources humaines traitant spécifiquement des impacts de l'alcool et des drogues en milieu de travail;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, aux fins d'application la Politique régissant l'alcool et les drogues en milieu de travail, datée de janvier 2019.

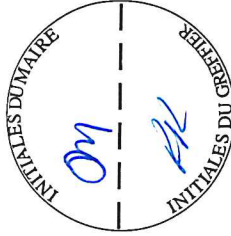
19-04-116

5.5

Autorisation de signature - Acte de session

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le maire ou en son absence, le maire suppléant et le greffier à signer, pour et au nom de la Ville, l'acte de cession des lots 5 376 361, 5 376 377, 5 376 405, 5 556 272, 6 131 566 et 6 264 520.



Mairie de Carignan

19-04-117

6 FINANCES

6.1 Déboursés du mois de mars 2019

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement des comptes du mois de mars 2019 pour un montant de 13 366,24 \$;

DE ratifier les chèques émis durant la période du mois de mars 2019, présentés sur la liste des déboursés déjà approuvés pour un montant de 3 982 518,33 \$;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s).

6.2 Dépôt - Liste des engagements - Mars 2019

Le conseil municipal de Carignan prend acte du dépôt par le trésorier de la liste des commandes mensuelles du 19 février au 18 mars 2019.

19-04-118

6.3 Proposition budget participatif - 2e édition

CONSIDÉRANT que la ville souhaite maintenir le projet de budget participatif pour une 2e édition en 2020 afin de permettre à la population de soumettre des projets d'immobilisations d'une valeur de 75 000 \$;

CONSIDÉRANT que les projets de la population doivent être déposés entre le 4 avril et le 3 juin 2019;

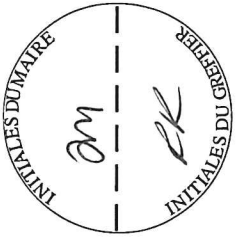
CONSIDÉRANT que l'adoption du projet retenu est prévu pour la séance du 4 septembre prochain afin d'être inscrit au PTJ 2020-2021-2022;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER la 2e édition du budget participatif pour un montant maximal de 75 000 \$;

QUE le lancement du processus pour ledit budget participatif s'effectue le 3 avril 2019.



Ville de Carignan

19-04-119

7 TRAVAUX PUBLICS

7.1 Entente - Appel d'offres pour octroi d'un contrat de fourniture de luminaires de rue au DEL avec services connexes

CONSIDÉRANT que l'article 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* prévoit qu'une municipalité peut conclure avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM) une entente ayant pour but l'achat de matériel ou de matériaux, l'exécution de travaux ou l'octroi d'un contrat d'assurance ou de fourniture de services par la FQM au nom de la Municipalité;

CONSIDÉRANT que la FQM a adopté une Politique de gestion contractuelle pour l'adjudication de contrats dans le cadre de regroupements d'achats comme c'est le cas en l'espèce;

CONSIDÉRANT que, dans le respect de sa politique de gestion contractuelle, la FQM a lancé un appel d'offres pour l'octroi d'un contrat de fourniture de luminaires de rues au DEL incluant l'installation ainsi que des services d'analyse écoénergétique et de conception (ci-après l'« **appel d'offres** ») au bénéfice des municipalités;

CONSIDÉRANT qu'Énergère inc. a déposé la soumission ayant obtenu le pointage le plus élevé et s'est vue adjuger un contrat conforme aux termes et conditions de l'appel d'offres, la FQM étant responsable de l'exécution de ce contrat (ci-après le « **contrat** »);

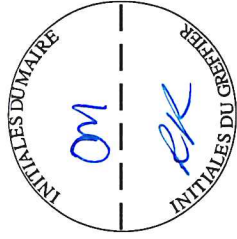
CONSIDÉRANT que pour bénéficier des termes et conditions du contrat, la Ville de Carignan doit conclure une entente avec la FQM;

CONSIDÉRANT que la Ville de Carignan souhaite bénéficier des termes et conditions du contrat intervenu entre la FQM et Énergère inc.;

CONSIDÉRANT que la FQM accepte de signer une entente avec la Ville de Carignan pour que cette dernière puisse adhérer au contrat;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :



Ville de Carignan

QUE la Ville de Carignan participe à l'appel d'offres lancé par la FQM et bénéficie des termes et conditions découlant du contrat et, à cette fin, y adhère;

QUE le directeur des travaux publics et des services techniques, soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville une entente avec la FQM lui permettant d'adhérer au contrat;

QUE le directeur des travaux publics et des services techniques, soit autorisé à requérir la réalisation, pour le compte de la Ville de Carignan, de l'analyse d'opportunité et, le cas échéant, de l'analyse de faisabilité prévues à l'appel d'offres;

QUE le directeur général ou toute personne qu'il désigne soit autorisé à transmettre tout document ou effectuer toute formalité découlant de l'entente à être signé avec la FQM, de l'appel d'offres ou du contrat.

19-04-120

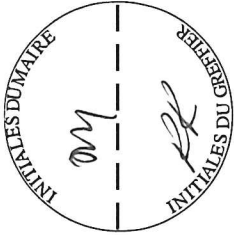
7.2 Approbation - Grille d'évaluation et de pondération - Services professionnels en ingénierie - Projets du parc du Centre multifonctionnel et du boul. de la Mairie

CONSIDÉRANT que selon l'article 573.1.0.1.1. de la *Loi sur les cités et villes* dans le cas de l'adjudication d'un contrat relatif à la fourniture de services professionnels, le conseil municipal de Carignan compte utiliser un système de pondération et d'évaluation des offres selon les normes requises dans son appel d'offres pour les services professionnels en ingénierie;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER aux fins de pondération des offres de services professionnels en ingénierie pour la réalisation d'un plan concept, de l'ingénierie détaillée, de l'architecture, du support technique en période d'appel d'offres pour construction et de la surveillance des travaux, en option, dans le cadre des projets d'aménagement du parc du Centre multifonctionnel et du boulevard de la Mairie, les critères d'évaluation suivants :



Critères d'évaluation	Valeur
1. Présentation et organisation	5
2. Expérience générale de la firme	20
3. Expérience de la firme dans des solutions techniques	15
4. Expérience du chargé de projet	20
5. Expérience des membres de l'équipe	20
6. Compréhension du mandat et méthodologie	15
7. Calendrier de réalisation	5

19-04-121

7.3 Octroi de contrat - Nettoyage et inspection de conduites et de stations de pompage 2019-2020 et 2021

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres public afin d'obtenir des soumissions pour le nettoyage et inspection de conduites et de stations de pompage pour les années 2019-2020 et 2021;

CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire conforme;

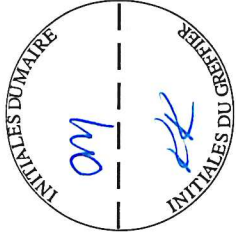
EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat de nettoyage et inspection de conduites et de stations de pompage pour les années 2019-2020 et 2021 à l'entreprise Beauregard Environnement Ltée pour la somme de 203 505,75 \$ taxes incluses;

QUE les prix seront ajustés à la date anniversaire du contrat pour la 2e année, à la hausse ou à la baisse, selon les indices de prix à la consommation, par ville, présentés par Statistiques Canada pour la région de Montréal;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) aux postes budgétaires 02-415-20-521, 02-415-20-529, 02-415-10-529, 02-415-10-521, 02-415-00-529 et 02-415-00-521.



Municipalité de Carignan

19-04-122

7.4 Embauche - Journalier saisonnier - Travaux publics

CONSIDÉRANT les recommandations du chef de division des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'EMBAUCHER monsieur Simon Hainault à titre de journalier saisonnier aux travaux publics;

LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-310-00-181.

19-04-123

7.5 Autorisation de paiement - Travaux supplémentaires - Bris de glace de la rivière L'Acadie

CONSIDÉRANT la résolution 18-12-418 octroyant le contrat de bris de glace préventif de la rivière L'Acadie à l'entreprise Éco Technologies;

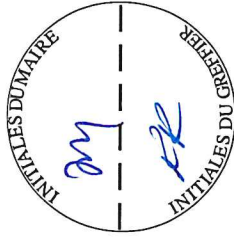
CONSIDÉRANT les recommandations du chef de division des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement au montant de 37 756,62 \$ taxes incluses, en guise d'acceptation définitive pour les travaux de bris de glace préventif de la rivière L'Acadie, à l'entreprise Éco Technologies;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-223-00-410 sous réserve d'un transfert provenant du poste 01-382-30-100.



Ville de Carignan

19-04-124

7.6 Autorisation de signature - Projet d'entente M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu - Cours d'eau du chemin Brunelle

CONSIDÉRANT le projet de réfection du chemin Brunelle;

CONSIDÉRANT la nécessité d'effectuer une étude hydraulique et hydrologique pour le drainage des fossés, des ponceaux et des cours d'eau;

CONSIDÉRANT que la responsabilité de la gestion des cours d'eau appartient à la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le maire, ou en son absence, le maire suppléant, et le directeur général, ou en son absence le greffier à signer pour et au nom de la Ville, l'entente relative à la gestion de travaux de nettoyage, d'aménagement et/ou d'entretien prévus dans les cours d'eau bordant ou traversant le chemin Brunelle avec la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, afin de confier la responsabilité à la Ville de Carignan.

8 URBANISME ET ENVIRONNEMENT

19-04-125

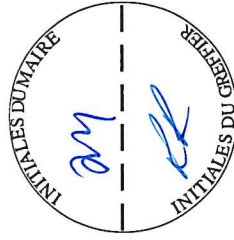
8.1 Demande de dérogation mineure 2019-003 - Lot 2 601 378 - 1205, rue Jean-Vincent

CONSIDÉRANT que cette demande de dérogation mineure aurait pour effet de rendre réputés conformes, le toit plat du garage attenant du bâtiment principal et le matériau de revêtement de la façade latérale gauche, alors que la réglementation en vigueur exige respectivement, que la pente et la forme du toit du garage soit similaire à celle du bâtiment principal et que les murs latéraux d'un bâtiment situé dans ce secteur, doivent avoir un minimum de 50 % du mur en maçonnerie;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER la dérogation mineure ayant pour effet de rendre réputés conformes le toit plat du garage attenant au bâtiment principal ainsi qu'un seul revêtement de bois pour la façade latérale gauche du bâtiment principal, suite aux travaux de changement



Ville de Carignan

des matériaux de revêtements extérieurs, pour la propriété sise au 1205, rue Jean-Vincent, soit le lot 2 601 378.

19-04-126

8.2 Demande de dérogation mineure 2019-004 - Lot 5 990 104 - 2369, chemin de Chambly

CONSIDÉRANT que cette demande de dérogation mineure aurait pour effet de rendre réputée conforme le nombre d'enseigne autorisée par la réglementation (PPCMOI), alors que la réglementation en vigueur autorise une seule enseigne attachée sur un bâtiment commercial;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

DE REFUSER la dérogation mineure qui aurait pour effet de rendre réputée conforme le nombre d'enseigne autorisée par la réglementation (PPCMOI), pour la propriété sise au 2369, chemin de Chambly, soit le lot 5 990 104.

19-04-127

8.3 Demande de dérogation mineure 2019-007 – Lots 3 151 931, 3 151 932 et 2 597 710 - rue Thérèse

CONSIDÉRANT que cette demande de dérogation mineure aurait pour effet de rendre réputées conformes les rayons de courbure de 6 mètres alors que la réglementation en vigueur exige un rayon de 10 mètres, tel que stipulé à l'article 38 du règlement de lotissement numéro 484-U;

EN CONSÉQUENCE :

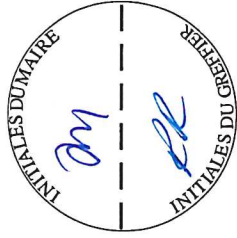
Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER la dérogation mineure ayant pour effet de rendre réputées conformes les rayons de courbure de 6 mètres, pour les propriétés sises sur la rue Thérèse, soit les lots 3 151 931, 3 151 932 et 2 597 710.

19-04-128

8.4 Demande de dérogation mineure 2019-008 – Lot 2 597 677 - 2391, rue Henriette

CONSIDÉRANT que cette demande de dérogation mineure aurait pour effet de rendre réputée conforme, dans le cadre d'une subdivision, une profondeur 21,53 mètres pour deux (2) lots à être créés, alors que la réglementation en vigueur exige une profondeur de 24 mètres;



Mairie de Carignan

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER la dérogation mineure ayant pour effet de rendre réputée conforme, dans le cadre d'une subdivision, une profondeur de 21,53 mètres pour deux (2) lots à être créés, pour la propriété sise au 2391, rue Henriette, soit le lot 2 597 677.

19-04-129

8.5 Demande de PIIA 2019-009 - Lot 6 127 499 - 3112, chemin Sainte-Thérèse

CONSIDÉRANT la demande de PIIA concernant le projet de construction neuve avec un studio situé au-dessus du garage sur le lot 6 127 499, soit le 3112, chemin Sainte-Thérèse, dans la zone H-576 au règlement 483-U;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le projet de construction neuve avec un studio situé au-dessus du garage, tel qu'illustré sur le plan projet d'implantation préparé par Daniel Bérard, arpenteur-géomètre, daté du 21 février 2019, minutes 39357, dossier 29140, pour la propriété sise au 3112, chemin Sainte-Thérèse, soit le lot 6 127 499.

19-04-130

8.6 Autorisation - Marché public

CONSIDÉRANT la demande de madame Marie-Josée Vieira concernant la tenue d'un marché public qui aurait lieu à tous les samedis de 9 h à 12 h durant les mois de juin à octobre;

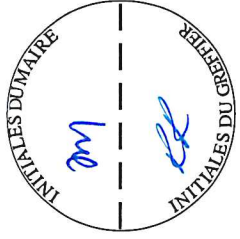
EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER la tenue d'un marché public à tous les samedis de 9 h à 12 h durant les mois de juin à octobre dans le stationnement situé sur les lots 2 598 034 et 2 598 035.

9 SÉCURITÉ PUBLIQUE

10 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE



Ville de Carignan

19-04-131

10.1 Appui - Semaine nationale du don d'organes et de tissus 2019

CONSIDÉRANT l'importance de sensibiliser les citoyens à la cause du don d'organes;

CONSIDÉRANT la semaine du don d'organes et de tissus organisée par Transplant Québec;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal de la Ville de Carignan souligne la Semaine nationale du don d'organes et de tissus qui se tiendra du 21 au 27 avril prochain et rappelle l'importance d'un tel don;

QUE le Conseil encourage les citoyens à s'informer sur les méthodes de consentements au don d'organes et de tissus.

19-04-132

10.2 Octroi de contrat - Mise à jour - Politique familiale municipale et l'élaboration de la démarche Municipalité amie des aînés

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des soumissions pour la mise à jour de la Politique familiale municipale et l'élaboration de la démarche Municipalité amie des aînés en intégrant les saines habitudes de vie;

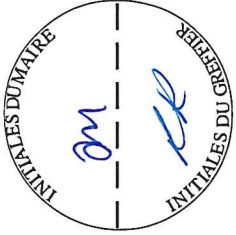
CONSIDÉRANT le soumissionnaire répondant aux différents critères exigés pas la Ville de Carignan;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat de mise à jour de la Politique familiale municipale et l'élaboration de la démarche Municipalité amie des aînés en intégrant les saines habitudes de vie au Carrefour action municipale et famille pour la somme de 27 594 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-702-90-412 sous réserve d'un transfert provenant du poste 01-211-00-000.



19-04-133

19-04-133

10.3 Demande d'aide financière - Ensemble Vocal Via Voce de Chambly

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de l'Ensemble Vocal Via Voce de Chambly;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER une aide financière d'un montant de 200 \$ à l'Ensemble Vocal Via Voce de Chambly, pour le concert du 8 juin 2019;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-110-00-999.

19-04-134

10.4 Demande d'autorisation - Bar laitier mobile dans les rues de Carignan

CONSIDÉRANT la demande de madame Nathalie Savoie afin de vendre, à l'aide d'un camion identifié, des produits glacés dans les rues de Carignan;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER à madame Nathalie Savoie, l'accès au territoire de Carignan pour la vente itinérante de crème glacée, et ce, pour la période du 10 avril au 31 octobre 2019.

19-04-135

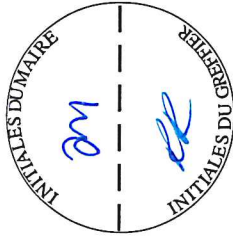
10.5 Engagement - Route du Richelieu

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

QUE la Ville de Carignan confirme son intérêt de poursuivre et renouveler le contrat de signalisation de la Route du Richelieu pour une durée de cinq (5) ans;

QUE la Ville de Carignan approuve et autorise la signalisation sur son territoire lorsque l'installation de panneaux de signalisation est nécessaire ou s'il y a modification au tracé;

QUE la Ville mette en place d'un plan d'animation et de mise en valeur de la Route du Richelieu;



Ville de Carignan

QUE la Ville affecte la directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire pour assurer le suivi du dossier, du plan d'animation et de mise en valeur ainsi que la mise à jour des informations touristiques sur l'outil promotionnel réalisé par Tourisme Montérégie.

11 RÉGLEMENTATION

11.1 Dépôt - Certificat de tenue de registre - Règlement d'emprunt no 514-E

Le conseil municipal de Carignan prend acte du dépôt par le greffier du certificat de la tenue de registre concernant le règlement d'emprunt no 514-E autorisant la préparation de plans et devis et autres documents connexes ainsi que la construction et l'aménagement du parc du Centre multifonctionnel, décrétant à cette fin des travaux et un emprunt à long terme au montant de 3 589 000 \$.

19-04-136

11.2 Avis de motion - Règlement no 516-A régissant les conditions permettant le jeu libre dans la rue

La conseillère Diane Morneau dépose le projet de règlement et donne avis de motion, à l'effet qu'il sera présenté lors d'une prochaine assemblée du conseil, le règlement no 516-A régissant les conditions permettant le jeu libre dans la rue.

19-04-137

11.3 Avis de motion - Règlement numéro 517-A remplaçant le règlement no 317 concernant les ventes-débarras

La conseillère Édith Labrosse dépose le projet de règlement et donne avis de motion, à l'effet qu'il sera présenté lors d'une prochaine assemblée du conseil, le règlement no 517-A remplaçant le règlement no 317 concernant les ventes-débarras.

12 INFORMATIONS

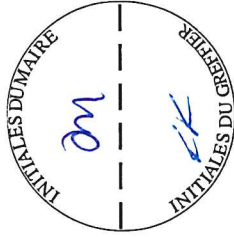
13 DIVERS

19-04-138

13.1 Octroi de contrat - Fourniture et installation de bandes de patinoire - Parc Genest

CONSIDÉRANT le projet retenu dans le cadre du budget participatif 2018;

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des soumissions pour la fourniture et l'installation de bandes de patinoire extérieure permanentes;



Ville de Carignan

CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire conforme sur quatre (4) soumissions reçues;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat de fourniture et d'installation des bandes de patinoire extérieure permanentes à PERMAFIB Inc. pour la somme de 33 061,90 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement aux dépenses et engagements susmentionnés au poste budgétaire 03-100-00-530.

19-04-139

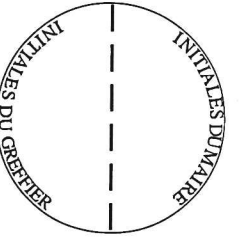
14 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 20 h 48.

Rémi Raymond
Greffier

Patrick Marquès
Maire



Meille de Carignan